

LISTE DES ENTREPRISES A PRIVATISER

Le Gouvernement a arrêté, en Conseil des Ministres du 2 décembre 2013, une liste de 15 entreprises à privatiser, exerçant dans divers secteurs d'activités. Ces entreprises sont réparties par secteurs d'activités comme suit :

❖ **Secteur bancaire**

1. Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance (NSIA) Banque Côte d'Ivoire (anciennement BIAO -CI)
2. Société Ivoirienne de Banque (SIB)
3. VERSUS BANK
4. Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA)

❖ **Secteur agro-industriel**

5. PALMAFRIQUE
6. Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)
7. Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN SOSUCO)
8. SUCRIVOIRE
9. Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI)

❖ **Autres secteurs**

10. Société des Mines d'Ity (SMI)
11. Côte d'Ivoire-Engineering (CI-ENGINEERING)
12. Côte d'Ivoire- Telecom (CI-TELECOM) ;
13. Industrial Promotion Services West Africa (IPS-WA)
14. Nouvelles Editions Ivoiriennes -Centre d'Édition et de Diffusion Africaine (NEI-CEDA)
15. Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA).

A ces entreprises, ont été ajoutées les villas attenantes à l'Hôtel Indénié d'Abengourou, la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) et la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT).

Il convient de noter que concernant la SIVAC, le Gouvernement a décidé de traiter ce dossier dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP). De ce fait, l'entreprise a été retirée du programme de privatisation.

Concernant la BFA, elle a été mise en liquidation le 2 septembre 2014 et est ainsi sortie du portefeuille du Comité de Privatisation.

Christian KOFFI